



UNION EUROPEENNE

DELEGATION EN REPUBLIQUE DU BENIN

Allocution de M. Ruben Alba Aguilera, Chef de Coopération de la Délégation de l'Union européenne au Bénin

A l'occasion de la Cérémonie de remise officielle du certificat d'enregistrement de l'IGP « Ananas pain du sucre du plateau d'Allada-Bénin »

Cotonou, le 28 octobre 2020

Madame le Ministre de l'Industrie et du Commerce,

Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Président du Comité National IG du Bénin,

Monsieur le Directeur Général de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle,

Monsieur le Directeur Général de l'Agence Nationale de la Promotion Industrielle,

Monsieur le Chef de Coopération de la Délégation de l'Union européenne au Bénin,

Monsieur le représentant de la FAO,

Mesdames et messieurs les membres du Groupement de Défense et de Gestion de l'IGP « Ananas pain de sucre du Plateau d'Allada-Bénin » (GDIGA),

Mesdames et messieurs,

Distingués invités,

J'ai l'honneur et le plaisir d'être parmi vous aujourd'hui et de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de l'Agence française de développement à l'occasion de cette cérémonie de remise officielle du certificat d'enregistrement de l'IGP « Ananas pain du sucre du plateau d'Allada-Bénin » au Groupement de Défense et de Gestion de l'IGP.

Cette activité est organisée dans le cadre du Projet d'appui au renforcement des acteurs du secteur privé (PARASEP), cofinancé par l'Union européenne et l'Agence française de développement à hauteur de 10,6 millions d'euros (soit 6,9 milliards FCFA) et visant à renforcer les acteurs béninois des filières ananas, aviculture et karité, ainsi que du Programme régional d'appui à la mise en place d'indications géographiques – PAMPIG mis en place par l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle – OAPI et financé par l'AFD depuis 2012 à travers deux phases successives.

Au Cameroun, en Guinée, en Tunisie ou au Cambodge, des acteurs de filières de produits agricoles traditionnels se sont organisés pour protéger et valoriser leur savoir-faire au travers d'une reconnaissance sous forme d'indication géographique (IG). L'indication géographique constitue un

droit de propriété intellectuelle collectif pour les acteurs de la filière. Signe officiel de qualité, elle valorise la spécificité d'un produit lié à un terroir de production, protège le savoir-faire qui y est associé et garantit la qualité du produit au travers d'un cahier des charges.

Les Indications Géographiques ne sont pas seulement un outil de protection juridique et de développement commercial mais également un moyen de protection de l'environnement et de savoir-faire traditionnels.

C'est pourquoi, je suis particulièrement content de participer à cette cérémonie, quelque peu historique pour le Bénin qui voit la reconnaissance de sa première Indication Géographique grâce au travail et à l'engagement des producteurs d'Ananas Pain de Sucre du Plateau d'Allada, du Comité National IG, des autorités et des différents partenaires internationaux, dont l'AFD, l'UE, l'OAPI et la FAO que je tiens également à saluer pour sa forte contribution. J'espère d'ailleurs que deux autres IG pourront rapidement voir le jour grâce aux appuis du PAMPIG : le Gari Sohoui de Savalou et l'Huile d'Agonlin.

La filière ananas Pain de Sucre au Bénin revêt d'une importance stratégique dans le processus d'amélioration de la compétitivité du secteur privé et agricole et en vue de la création d'emploi au Bénin.

La reconnaissance des propriétés et des qualités de ce produit représente non seulement l'opportunité de conquérir de nouvelles marchés mais également d'avancer sur la transformation locale et la création de la valeur ajoutée. Je suis convaincu que cette Indication Géographique contribuera à impulser le secteur agricole béninois au plan national et international.

Néanmoins l'enregistrement d'une IG, malgré tous les efforts qu'elle demande, ne peut être qu'un point de départ.

La qualité est un processus continu qui demande rigueur et persévérance afin que les effets positifs que je viens de citer soient durables et bénéficient à l'économie bien au-delà du cercle restreint des Groupements IG.

Je souhaite également que cette cérémonie puisse représenter une occasion de remobilisation pour les producteurs: l'obtention de l'IG n'a été que le premier pas dans un processus long, valorisant certes, mais également contraignant. Plusieurs producteurs ont pu se démoraliser et baisser les bras face aux difficultés et à la concurrence, parfois déloyale, sur les marchés. Je les incite à redoubler d'effort et à exploiter, selon les règles d'usage appropriées, cette reconnaissance qui leur permettra de mieux faire reconnaître et protéger leur produit au Bénin, mais également dans les autres Etats membres de l'OAPI et à l'international.

Madame la Ministre de l'Industrie et du Commerce,
Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Président du Comité National IG,

Il s'agit également pour les autorités et premièrement pour le comité national des IG et ses membres, de mettre en place les mesures nécessaires pour que les consommateurs soient sensibilisés et pour

que les fraudes soient identifiées et réprimées d'une manière efficace. Dans le mois du *Consommons Local* au Bénin, cette cérémonie représente à mes yeux un symbole.

Des multiples enjeux devront être adressés au cours des prochaines années. Je pense à la nécessaire structuration des filières, à l'émergence d'une expertise africaine dans ce domaine, à la sensibilisation d'une clientèle locale et internationale de plus en plus exigeante en termes de qualité mais également militante dans le soutien aux produits du terroir, de son terroir.

L'ananas pain de sucre du plateau d'Allada du Bénin dispose d'un avantage comparatif grâce à ses qualités exceptionnelles liées à son origine géographique, pouvant permettre au Bénin de se positionner durablement dans le commerce régional et international.

Quand on goûte à cet Ananas on passe de l'étonnement au plaisir. On se demande si quelqu'un n'aurait pas ajouté du sucre. Ou alors pourquoi cette forme et ce couleur si différents des autres variétés d'ananas. L'Indication Géographique certifie qu'il n'y a pas d'artifice dans ces caractéristiques si particulières.

Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,

Je tiens à rappeler que, en plus de l'accompagnement à la IGP Ananas Pain de Sucre, le PARASEP a également financé 4 projets d'investissements dans le secteur de l'ananas pour un montant total d'environ 612 millions de FCFA, visant notamment l'augmentation de la productivité des unités de production, la transformation locale, la diversification des produits, certains aspects liés au marketing (étiquetage) ainsi qu'une meilleure intégration des femmes aux processus de production.

Au travers de ce projet, qui s'aligne parfaitement avec les priorités du Programme d'action gouvernementale (PAG 2016-2021) au Bénin, l'Union européenne et l'Agence Française de Développement expriment une fois de plus leur soutien à travailler sur les questions relatives à l'environnement des affaires, le développement agro-industriel, la compétitivité, l'innovation et la qualité au service des échanges commerciaux, de l'emploi (notamment des jeunes et des femmes) et du développement local, toujours dans une logique de partenariat efficace et à longue durée avec le Bénin.

Je voudrais terminer par remercier les autorités béninoises pour leur mobilisation, ainsi que le PARASEP, le PAMPIG et la FAO pour leurs efforts continus qui ont contribué à l'attente de cet important objectif.

Dans les enceintes internationales, l'Union européenne, et la France, s'efforcent d'œuvrer à une plus large reconnaissance des Indications Géographiques. Je me félicite donc de l'action de l'OAPI en ce sens. Je tiens à saluer l'engagement personnel du Directeur général de l'OAPI, qui a fait le déplacement au Bénin pour cette cérémonie malgré la période si particulière, et son rôle moteur dans la promotion des Indications Géographiques en Afrique.

Vous confirmant toute la disponibilité et l'engagement de l'Union européenne et de l'Agence française de développement pour le développement d'un secteur privé et d'un secteur agricole compétitifs et durables, je vous remercie de votre aimable attention